

Mardi 29 septembre dernier, lors de son discours sur la jeunesse, Nicolas Sarkozy a annoncé la mise en place d'un dixième mois de bourses pour les étudiants. Après une campagne sur toutes les universités pour dénoncer l'augmentation du coût de la vie étudiante à la rentrée, et après plusieurs années de batailles de l'UNEF, cette revendication portée depuis plusieurs années par les étudiants est enfin entendue.

En faisant cette annonce, Nicolas Sarkozy reconnaît enfin que les étudiants ont 10 mois de cours pendant l'année universitaire et que l'absence de bourse au mois de septembre ne permet pas de couvrir le coût de la rentrée. Malgré un contexte difficile et après plusieurs années de bataille sur les campus, cette annonce montre que l'action collective paye.

L'UNEF OBTIENT UN 10^{ÈME} MOIS DE BOURSE

VICTOIRE DES ETUDIANTS !



● Une victoire qui améliore la vie de 500 000 étudiants

Grâce à la mise en place d'un 10^{ème} mois de bourses, 500 000 étudiants vont bénéficier de 160 à 460 euros supplémentaires par an. Cela correspond à une augmentation de 11% des bourses qui est plus que nécessaire au vu de l'augmentation continue des dépenses étudiants depuis plusieurs années. Alors que plus de 75 % des étudiants commençaient leurs cours dès le mois de septembre, mois de l'année où les dépenses sont les plus importantes, ils ne touchaient jusqu'à présent pas aucune aide. Dorénavant, ils toucheront leurs bourses sur l'ensemble de l'année universitaire. Concrètement, un étudiant boursier échelon 5, avec 434 euros supplémentaires pourra payer en plus un ticket de restaurant universitaire par jour pendant un an et ainsi alléger ses dépenses courantes.

● L'UNEF exige l'application immédiate du 10^{ème} mois de bourse !

L'UNEF va mener la bataille lors de la discussion sur le Projet de Loi de Finance au Parlement pour exiger une application dès cette année du 10^{ème} mois de bourse. Nicolas Sarkozy a en effet annoncé qu'*«une fois la durée des formations effectivement étendue, un dixième mois de bourse sera accordé pour permettre aux jeunes de condition modeste d'avoir les mêmes chances que les autres de réussir»*. Fait-il semblant d'ignorer que comme l'ont rappelé les présidents d'université, l'année commence déjà en septembre pour tous (réunion d'accueil, stage, cours, orientation, rattrapages) ? Que les loyers au CROUS sont déjà payés sur 10 mois ? Que 75% des étudiants reprennent les cours avant le 15 septembre ? Le 10^{ème} mois doit concerner tous les étudiants, et pour cela l'UNEF exige que 150 millions d'euros soient provisionnés au budget 2010 pour le financement du 10^{ème} mois de bourse !

● Le 10^{ème} mois de bourse, un pas supplémentaire vers l'allocation d'autonomie

Un étudiant sur deux est obligé de se salarier pour financer ses études. 100 000 étudiants vivent sous le seuil de pauvreté. Parce que les jeunes n'ont aucun statut protégeant la période de formation, l'UNEF se bat pour la mise en place d'un statut social qui comprend un volet financier, l'allocation d'autonomie : aide unique calculée en fonction de la situation propre de chaque jeune (et non des parents) et d'un montant suffisant pour pouvoir faire ses propres choix d'étude sans être obligé de se salarier. Cette aide doit couvrir tous les jeunes en formation. Le renforcement du système d'aide existant avec le 10^{ème} mois de bourse, même s'il faudra le changer, permet de dégager des moyens supplémentaires pour construire le statut social.

● Une réponse nécessaire mais pas suffisante !

Si la mise en place d'un 10^{ème} mois de bourse constitue une avancée importante pour couvrir le coût de la rentrée des étudiants, elle n'est pas suffisante pour rattraper la dégradation continue des conditions de vie étudiante depuis 2001.

Il est nécessaire de mettre en place des mesures d'urgence pour faire face à la crise :

- l'augmentation du nombre et du montant des bourses
- l'augmentation de 10% des aides au logement
- l'accélération des constructions et des réhabilitations de logements universitaires.



Retour sur 5 ans de batailles pour un 10ème mois de bourse !

1998 : l'UNEF obtient le maintien de la bourse en cas de redoublement.

1998-2001 : le « plan social étudiant » obtenu par l'UNEF permet d'atteindre l'objectif de 30% d'étudiants boursiers.

2004 : la mise en place de la réforme Licence Master Doctorat conduit à un rallongement des calendriers universitaires.

2005 : l'UNEF sort sa première enquête sur l'augmentation du coût de la vie étudiante et pointe les galères du mois de septembre où se concentrent toutes les dépenses (inscription, emménagement...). **Pour la première fois, elle demande le versement d'un 10ème mois de bourse en septembre.**

2006 : Après le mouvement contre le CPE, le gouvernement se saisit du problème de la rentrée étudiante et instaure une pseudo-allocation de rentrée (ALINE) négociée par des organisations minoritaires qui s'en satisfont. **L'UNEF dénonce un « saupoudrage indécent »** qui concerne moins de 3,5% des étudiants.

2007 : l'UNEF dénonce une nouvelle dégradation des conditions de vie étudiante dans son enquête annuelle et obtient une revalorisation de 2,5% du montant des bourses. Reconnaissant l'échec de son prédécesseur, **V. Pecresse supprime ALINE** mais ne propose aucun dispositif pour faire face à la rentrée. L'UNEF lance à nouveau une pétition pour un 10ème mois de bourses.

Mars 2008 : A l'occasion des élections aux CROUS, 40% des étudiants votent pour l'UNEF qui met le 10ème mois de bourse au coeur de ses revendications. **Cette revendication, majoritaire dans le milieu étudiant devient incontournable** pour le gouvernement.

2008 : L'UNEF obtient une nouvelle revalorisation de 2,5% des bourses, la création de 50 000 bourses en plus et un 6ème échelon de bourse. L'UNEF mène campagne et plus de **100 000 étudiants signent sa pétition pour exiger des mesures d'urgences**. Malgré ces demandes, V. Pecresse exclut le 10ème mois de bourses jugé trop coûteux.

Juillet 2009 : l'UNEF obtient l'inscription du 10ème mois de bourses dans les propositions de la commission Hirsch sur la jeunesse. Cette revendication est également reprise dans un rapport du Sénat sur la jeunesse publié avant l'été.

Septembre 2009 : Dans sa 5ème enquête, l'UNEF dénonce une dégradation sans précédent des conditions de vie des étudiants et lance un appel solennel au président de la République pour la mise en place d'un bouclier social pour protéger les jeunes de la crise, incluant le 10ème mois de bourse et lance une grande campagne dans toutes les universités. Plusieurs dizaine de milliers d'étudiants signent la pétition de l'UNEF pour des mesures d'urgence.

30 septembre 2009 : dans son discours sur la jeunesse, le **Président de la République annonce la création d'un 10ème mois de bourse en réponse aux difficultés étudiantes à la rentrée.**

6 ans de bataille pour l'amélioration des conditions de vie

Depuis 6 ans, l'UNEF mène la bataille pour obtenir un 10ème mois de bourse pour couvrir le coût de la rentrée ! Avec l'allongement des calendriers universitaires la quasi-totalité des étudiants ont 10 mois de cours dans l'année.

Adhérer, c'est gagner ! Adhérer c'est se protéger !

La victoire du 10ème mois montre que l'engagement collectif paie ! En adhérant à l'UNEF, tu donnes du poids à la démarche de l'UNEF et tu permets aux étudiants de remporter de nouvelles victoires !

En adhérant à l'UNEF, tu permets à l'UNEF de mener efficacement la bataille pour obtenir l'application dès cette année du 10ème mois de bourse !

En adhérant à l'UNEF tu donnes du poids et de la légitimité à notre démarche : l'UNEF défend l'augmentation du nombre et du montant des bourses jusqu'à la mise en place d'une allocation d'autonomie, aide unique, pour tous les jeunes en formation, calculée selon la situation de chaque jeune (et non plus des parents) et d'un montant suffisant pour pouvoir étudier sans être obligé de se salarier à côté des études.

En adhérant à l'UNEF tu es informé(e), défendu(e) et tu bénéficies des services aux adhérents



- Je souhaite être tenu informé de l'activité de l'UNEF
- Je souhaite adhérer à l'UNEF (joindre 20€ par chèque)

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Université

Filière

Coupon à renvoyer à
UNEF - 112 Bd de la Villette - 75019 PARIS